

CSA Local du 24 Janvier 2024

ORDRE DU JOUR :

- **Projet Loi de Finances 2024 : suppressions d'emplois (vote)**
- **Questions diverses**

Le représentant de la CGT (**seule organisation présente**) a lu la déclaration liminaire (voir [ici](#)) et a tenu à expliquer sa présence à la réunion : défense et interrogations des collègues, pas de participation ni de caution à « la répartition » des suppressions que nous condamnons.

En préambule, Madame la présidente exprime son inquiétude depuis lundi face au mouvement des agriculteurs et les appels du préfet. Elle n'a pas la visibilité au jour le jour sur la situation. Mais elle se doit de protéger les agents et le public. Elle va examiner le Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour une activation future.

Cette nuit, des ordures ont été déposées sur le centre des finances de Marmande. Toujours à Marmande, des travaux de changement de chaudière doivent avoir lieu les 25 et 26 Janvier. En conséquence, la directrice demande à ce que tous les agents du site soient en télétravail du fait du mouvement des agriculteurs (l'initiative d'une présence de quelques agents avec un chauffage d'appoint est refusée).

Le représentant de la CGT fait remarquer que le PCA avait été porté à l'ordre du jour d'un CSA en juin 2023 mais pas examiné en raison de la convention du SIE relocalisé.

Commentaire CGT : le télétravail se trouve donc imposé par des circonstances exceptionnelles ! Ce type de situation se reproduit souvent et il va falloir en définir précisément les contours ...

1) PLF 2024. Dossier emplois (vote)

La présidente laisse la parole au représentant de la CGT en expliquant qu'elle a elle-même préparé tous les documents, plus fournis qu'à l'accoutumée.

Le représentant de la CGT rappelle que des explications ont néanmoins été demandées auparavant par mail au service RH sur l'évolution catégorielle des emplois ; la présentation étant différente de l'année passée.



Cadres A :

+ 1 IP et - 2 IDIV Classe Normale : La présidente supprime deux postes vacants à la direction.

Le représentant de la CGT demande si un poste de Conseiller aux Décideurs Locaux va aussi être supprimé
=> NON un autre CDL (pour les pays de Lauzun) vient d'être recruté et une fiche de poste va être envoyée après un départ à la retraite prévue.

=> Problème également des départs à la retraite de chefs de service qui ont un Compte Épargne Temps rempli. Ils sont donc absents plusieurs mois avant leur départ. Madame la présidente explique que des fiches de poste seront faites « en temps voulu » pour éviter le plus possible de payer deux salaires.

Cadres B :

- Deux transferts d'emplois de direction vers = BCR et SDIF (Taxe urbanisme) MAIS PERSONNE SUR LES CHAISES ...

- suppression d'un emploi B de Géomètre : Le représentant de la CGT demande quelles sont les règles de suppression

=> Madame Chiaramello indique que la personne concernée est celle ayant le moins d'ancienneté administrative. L'agent(e) a été reçu(e) : il peut demander une mutation nationale ou rester ALD (à la disposition de la directrice) cadastre sur le 47. Pas de mutation locale, car la fonction de géomètre n'est pas une filière administrative. **Une autre suppression est prévue pour 2025.**

Le représentant CGT a exprimé des réserves quant aux conclusions du groupe de travail national (Nov 2022) ayant principalement servi à justifier la suppression d'un poste de géomètre sur le 47 (argumentation fournie par les collègues géomètres). Elles ont été envoyées par mail à la direction locale.



Cadres C :



=> Trois suppressions :

- **1 en Direction.** Personne en particulier, un poste vacant ou qui va se libérer.

- **1 au SIE Marmande.** Vacance de poste. **Le représentant de la CGT met en avant** les nouvelles charges arrivées des douanes en 2023 puis en 2024

=> **Faibles charges selon la direction.**

- **1 SPF.** Plus que 52 jours de retard dans les publications. **Le représentant de la CGT demande** le motif de la suppression ? => réponse : baisse marché des transactions immobilières, Téléactes, aide du SAPF, moins de prises d'hypothèques à recevoir ... **une combinaison de tout (on a choisi c'est tout) !**

Madame la présidente fait remarquer qu'elle n'a pas supprimé d'emploi au SIP mais elle aurait pu en fonction des charges de travail...

SUPPRESSION UN POSTE EQUIPE DE RENFORT

Le représentant de la CGT veut savoir si la règle de l'ancienneté la plus récente s'applique aussi ?

=> **NON** : la présidente a décidé de déroger aux règles en vigueur et de faire valoir la nécessité de service (en tant que directrice) pour cibler l'agent qui se trouve quasi-permanent au SDIF.

L'agent a été reçu et ses droits lui ont été communiqués : mutation locale pour le SDIF, sinon en surnombre mais perte des indemnités EDR (à vérifier...).

La présidente a rajouté que les autres agentes EDR étaient polyvalentes dans toutes les missions.

A 10h00, la réunion est arrêtée par un nouveau coup de téléphone du préfet : Évacuation des agents de la Direction et de la Cité Administrative en raison des manifestations des agriculteurs.

Les questions diverses suivantes seront envoyées par messagerie à la direction locale :

- Demande pour avoir le diagnostic amiante dans les centres de MARMANDE TONNEINS VILLENEUVE ET AGEN.

- Plusieurs problèmes au SIE Antenne Agen :

bureau 22 : stores avec commande centralisée inadaptés avec la gestion de la lumière du soleil, open space et trop de bruit, ventilation clim au-dessus d'un bureau (elle ventile trop), climatisations non réversibles

Bureau 21 : 3 clim mais une seule commande pour les 3 et celle au milieu ventile du froid.

- Odeurs nauséabondes bat A Cité Agen

- Point sur les travaux à la Cité Agen : Travaux Amiante ? Calendrier des travaux ?

- Ou en sommes nous concernant la situation du site de Tonneins ?

- Quid de la Trésorerie Amendes ? Déménagement ? Fermeture de l'accueil ?

- Centre des finances de Marmande :

Toilettes femmes 2ème étage : une poignée cassée, un wc bouché (à vérifier...)

Toilettes femmes 1er étage : un wc condamné (bouché ?, à vérifier)

Portail électrique coulissant qui ne s'ouvre plus de l'intérieur.

A l'arrière du bâtiment il y a de plus en plus de mousse sur le goudron avec des risques de chute avec l'humidité en ce moment.

S'y rajoute maintenant (les agriculteurs) un trou béant sur la façade (éléments cassés) + un plot arraché

- **Les cas de télétravail obligatoire** en cas de force majeure se multiplient : coupure électricité, Toip, travaux, manifestation... Et en cas d'impossibilité ? Autorisation d'absence ?

- Nous demandons à ce que les résultats de l'observatoire interne du 47 soit mis à l'ordre du jour d'un CSA Local.

**L'élu CGT en CSAL-FS
Patrice MARTIN**

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade :

Echelon/Indice :

Mel :

Temps partiel :

Date:.....

Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN